

3^E INVEST
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 405 Avenue Felix Geneslay - 72100 Le Mans
RCS LE MANS 928 365 584

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 12 Juin 2024

L'an deux mil vingt quatre

Le trente et un décembre à 11

heures 30 Au siège social, à Le

Mans

La collectivité des associés de la Société par Actions Simplifiée 3^E INVEST au capital de 25 000 euros, divisé en 1 000 actions de 25 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidence.

EST PRESENT

Monsieur EDOUARD ETONDE EKOTTO

Propriétaire d'actions, ci 1 000 actions

TOTAL..... 1 000 actions

La collectivité des associés étant présente, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur EDOUARD ETONDE EKOTTO, préside la réunion en sa qualité de président.

Le président rappelle que la collectivité des associés s'est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Rapport du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce,
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la Présidence,
- Affectation des résultats,
- Rémunération de la Présidence,

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre des associés.
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2024.
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la Présidence.
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée adressé à la Collectivité des associés et tenu à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Présidence.

Enfin, elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit de - 1 181 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par la collectivité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à - 1 181 euros comme suivant :

Origine :

Résultat avant répartition	(1 181) €
Report à Nouveau	0 €
Bénéfice non distribuable	(1 181) €

Affectation :

Report à Nouveau débiteur	(1 181) €
Total affectation	(1 181) €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il s'agit du premier exercice et qu'aucune distribution de dividendes n'est à réaliser.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de ne pas se rémunérer pour ses fonctions de président.

Monsieur EDOUARD ETONDE EKOTTO pourra prétendre, en outre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, Monsieur EDOUARD ETONDE EKOTTO n'ayant pas participé au vote.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par Le collectif des associés, après lecture.

M. EDOUARD ETONDE EKOTTO

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' followed by 'E' and 'KOTTO'.

lu et approuvé

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	29042024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Société 3E INVEST			405 AVENUE FELIX GENESLAY		
SIRET	9	2	8	3	6
	5	5	8	4	0
	0	0	0	1	2
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	1 181
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGID
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Tél:			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	27/05/2025	Lieu LE MANS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: COMPTABLE, MICHAEL EPEE		
			Signature M.E		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹	DÉPENSES,ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸	Valeur des avantages en nature (v. notice ❺	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❻	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶ :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❺		- de l'exercice ❺	
- de l'exercice précédent ❺		- de l'exercice précédent ❺	
Nom et qualité du signataire		A LE MANS le 27/05/2025	
M.E COMPTABLE, MICHAEL EPEE		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise										Néant		*																																																																													
Adresse de l'entreprise										405 AVENUE FELIX GENESLAY										72100 LE MANS																																																																					
Numéro SIRET *										92836558400012										Durée de l'exercice en nombre de mois *										9										Durée de l'exercice précédent *										12																																							
																				Exercice N clos le										31122024										Exercice N-1 clos le										00000																																							
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																																																	
										1										2										3										4																																																	
ACTIF IMMOBILISE										Immobilisations incorporelles										Fonds commercial *										010																				012																																							
																				Autres *										014																				016																																							
										Immobilisations corporelles *										028										135 964										030										3 163										132 801																													
										Immobilisations financières * (1)										040																				042																																																	
										Total I (5)										044										135 964										048										3 163										132 801																													
STOCKS										Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050																				052																																																	
										Marchandises *										060																				062																																																	
										Avances et acomptes versés sur commandes										064																				066																																																	
										Créances (2)										Clients et comptes rattachés*										068										15 500										070										15 500																													
																				Autres * (3)										072																				074																																							
Valeurs mobilières de placement										080																				082																																																											
Disponibilités										084										452										086										452																																																	
Charges constatées d'avance *										092																				094																																																											
Total II										096										15 952										098										15 952																																																	
Total général (I+II)										110										151 916										112										3 163										148 753																																							
PASSIF																				Exercice N										NET										1										Exercice N-1										NET										2																			
Capital social ou individuel *										120										25 000																																																																					
Ecart de réévaluation										124																																																																															
Réserve légale										126																																																																															
Réserves réglementées*										130																																																																															
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)										131																				)										132																																																	
Report à nouveau										134																																																																															
Résultat de l'exercice										136										(1 181)																																																																					
Subventions d'investissement										137																																																																															
Provisions réglementées										140																																																																															
Total I										142										23 819																																																																					
Provisions pour risques et charges										154																																																																															
Emprunts et dettes assimilées										156										122 525																																																																					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																																															
Fournisseurs et comptes rattachés										166										1 070																																																																					
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)										169																				)										172																																																	
Comptes courants d'associés										173										1 339																																																																					
Autres dettes										175																																																																															
Produits constatés d'avance										174																																																																															
Total III										176										124 934																																																																					
Total général (I + II + III)										180										148 753																																																																					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an										193																				(4) Dont dettes à plus d'un an										195																																																	
(2) Dont créances à plus d'un an										197																				(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182										135 964																																							
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs										199																				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184																																																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										Société 3E INVEST										Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le				
										13 1 1 2 2 0 2 4										10 0 0 0 0				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				dont export et livraisons intracommunautaires				209					210										
	Production vendue	biens						215					214											
		services *						217					218	16 280										
	Production stockée *				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222											
	Production immobilisée *												224											
	Subventions d'exploitation reçues												226											
	Autres produits												230	2										
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				(I)								232	16 282										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234											
	Variation de stock (marchandises) *												236											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												240											
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)								242	21 885										
	Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *				243					244	797									
	Rémunérations du personnel *												250											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252											
	Dotations aux amortissements *				(dont amortissement du fonds de commerce				255					254	3 163									
	Dotations aux provisions												256											
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259								262										
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260																		
	Total des charges d'exploitation				(II)								264	25 844										
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																				270	(9 563)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)								280											
	Produits exceptionnels				(IV)								290	11 000										
	Charges financières				(V)								294	2 618										
	Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347								300										
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348																		
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)								306											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																				310	(1 181)			
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312					314	1 181				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318											
	Provisions non déductibles *												322											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330													
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)				249			251												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999											
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																997							
Déductions	Entreprise nouvelles (44 sexies)		986	Zone franche urbaine (44 octies A)		987	Zones de revitalisation de la défense (44 terdecies)		127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138			342									
	(FRR) France Ruralités Revitalisation(art.44 quinquies A)		181	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)		989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991						350									
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer		344	Créance due au report en arrière du déficit		346			992												
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993																
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352					354	1 181	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												356											
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																360							
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370					372	1 181		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 3E INVEST											Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	23 370	424		426	23 370	23 370		
	Constructions	430		432	93 480	434		436	93 480	93 480		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472	19 114	474		476	19 114	19 114		
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490		492	135 964	494		496	135 964	135 964		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522	3 163	524		526	3 163			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566				
TOTAL		570		572	3 163	574		576	3 163			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5			
	6		7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société 3E INVEST

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982		Déficits reportables	984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits de l'exercice	860	1 181
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	1 181

III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)						380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

31/12/2024

[illegible]

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
41810000 FACTURES A ETABLIR			15 500.00
31/12/2024 PRO FAE 2024	15 500.00		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FACTURES NON PARVENUES			1 000.00
31/12/2024 PRO FNP	2 202.04		
31/12/2024 PRO FNP MIKA CO		1 000.00	
31/12/2024 PRO FNP BRICO DEP		905.69	
31/12/2024 PRO FNP CASTOR		11.74	
31/12/2024 PRO FNP FDIERS		319.25	
31/12/2024 PRO FNP LEROY MERL		687.86	
31/12/2024 PRO FNP MANO		173.65	
31/12/2024 PRO FNP MAINE		103.85	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 ABANDON DE C/C PR RETOUR EN SI			11 000.00
31/12/2024 OD ABANDON DE C/C PR RETOUR A ME		11 000.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2024	9	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		132	801		132	801
21100000	TERRAIN	23	370		23	370
21310000	BATIMENTS	93	480		93	480
23100000	TRAVAUX ENCOURS	19	114		19	114
28131000	AMORTISSEMENTS BATIMENT	3	163		3	163
TOTAL I		132	801		132	801
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		15	500		15	500
41810000	FACTURES A ETABLIR	15	500		15	500
DISPONIBILITES		452			452	
51200000	BANQUE	452			452	
TOTAL II		15	952		15	952
TOTAL GENERAL		148	753		148	753

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2024 9	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL 10131000 CAP SOUS EDOUARD ETON. 1K/1K	25 000		25 000	
	25 000		25 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 181		1 181	
TOTAL I	23 819		23 819	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES 16410000 PRET 125k€	122 525		122 525	
	122 525		122 525	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES 40100000 FOURNISSEURS 40810000 FACTURES NON PARVENUES	1 070		1 070	
	70 1 000		70 1 000	
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES 45510000 C/C M. EDOUARD ETONDE 100%	1 339		1 339	
	1 339		1 339	
TOTAL III	124 934		124 934	
TOTAL GENERAL	148 753		148 753	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2024 9	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	16 280		16 280	
70600100 PRESTATION SERV LOC GARAGE 0%	780		780	
70610000 PRESTATION DE SERVICES	15 500		15 500	
AUTRES PRODUITS	2		2	
75800000 PRODUITS DIVERS SUR OPS DE GES	2		2	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	16 282		16 282	
AUTRES CHARGES EXTERNES	21 885		21 885	
60630000 ACHAT PETIT EQUIPEMENTS	287		287	
60641900 ACHAT MOBI DE BUREAU EXO 0%	59		59	
61600100 ASSUR PROPRIETAIRE NON OCCUPAN	149		149	
61611000 ASSUR EMPRUNT	162		162	
62260000 HONORAIRES	1 000		1 000	
62260100 HONOR NOTAIRE	17 589		17 589	
62570000 RECEPTIONS	9		9	
62700000 SERVICES BANCAIRES ASSIMILES	45		45	
62700100 INTERETS SUR FRAIS	56		56	
62700200 FACT SGT	85		85	
62702000 FRAIS SUR EMPRUNT	1 259		1 259	
62750000 FRAIS SUR PRET	1 275		1 275	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	797		797	
63512000 TAXE FONCIERE	797		797	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 163		3 163	
68112000 DOTATION AUX AMORT CORPORELLES	3 163		3 163	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	25 844		25 844	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	9 563		9 563	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 000		11 000	
77180000 ABANDON DE C/C PR RETOUR EN SI	11 000		11 000	
CHARGES FINANCIERES	2 618		2 618	
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT 125K€	2 618		2 618	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	1 181		1 181	
M. EDOUARD ETONDE EKOTTO  lu et approuvé - 886 Certifié conforme				